PROGRAMME ERASMUS+ POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELS (EFP)

Le programme ERASMUS+ peut financer des mobilités de stages entre 2 semaines et 12 mois, que l'on étudie dans l'enseignement professionnel ou dans l'enseignement supérieur (dès la première année d'études supérieures), en formation à temps plein ou en apprentissage, y compris les apprentis / jeunes en formation préparant un diplôme professionnel de niveau 5 ou 4, sous réserve que l'établissement d'origine ou le CFA ait signé la charte Erasmus+.

La Bourse Erasmus+ couvre les frais de voyages, d'hébergement, de restauration et de transport, le montant dépend du pays.

Contactez votre établissement pour plus d'informations.

https://agence.erasmusplus.fr/le-programme-erasmus/les-domaines-dactivite/formation-et-enseignement-professionnels/

Agence Erasmus+ France - Education Formation
9 rue des Gamins
33088 - Bordeaux Cedex
https://info.erasmusplus.fr/points-de-contact/118-pour-le-grand-public.html